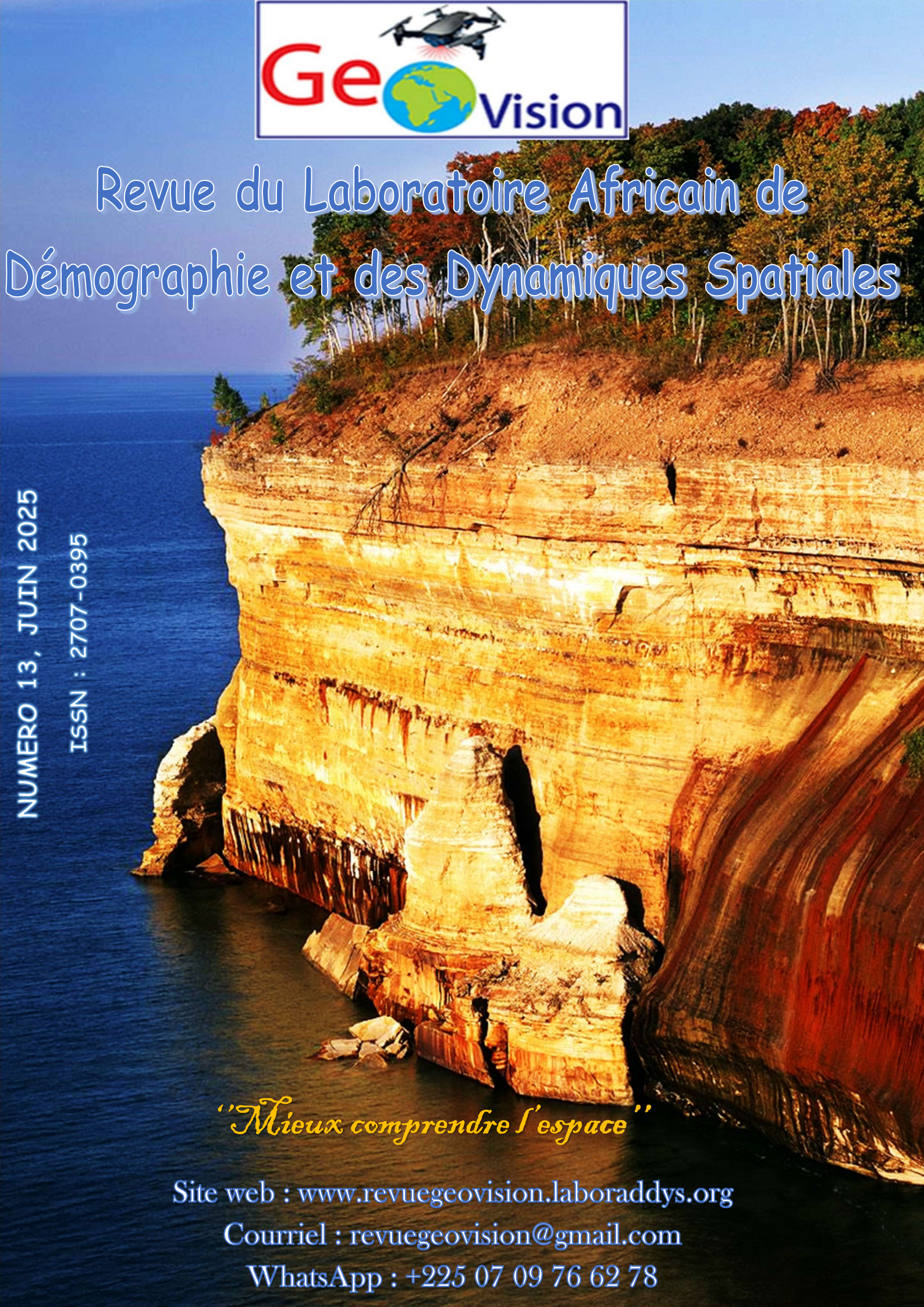

Revue du Laboratoire Africain de Démographie et des Dynamiques Spatiales

NUMERO 13, JUIN 2025

ISSN : 2707-0395

"Mieux comprendre l'espace"

Site web : www.revuegeovision.laboraddys.org

Courriel : revuegeovision@gmail.com

WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Rédacteur en chef adjoint : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Chargé de Diffusion et de Marketing : Dr FOFANA Bakary, Géographe, LABORADDYS

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, LABORADDYS

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplice, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Télésphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

INDEXATIONS INTERNATIONALES

https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985

www.sudoc.fr/241026326

TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : http://sjifactor.com/passport.php?id=23386

- ✓ ***Impact Factor 2025 : 5. 46.***
- ✓ ***Impact Factor 2024 : 2.782***
- ✓ ***Impact Factor 2023 : 3.169***

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante : 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

2. Les illustrations : les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

3. Notes et références : 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (B. FOFANA, 2021, p.28) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : B. FOFANA (2021, p.28).

4. La bibliographie : elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :
- *pour un article :* LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage :* HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses :* DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BECHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- *Pour les documents électroniques* : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf, consulté le 12 avril 2019, 80 p.

Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue Géovision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. Géovision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et parait donc deux fois par an (en anglais et en français).

La rédaction

AVERTISSEMENT

Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue Géovision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.

SOMMAIRE

L'APPORT DE L'ELEVAGE FAMILIAL DES POULETS DANS L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS URBAINES : CAS DE LA COMMUNE I DU DISTRICT DE BAMAKO AU MALI, **SORY IBRAHIMA KOITA 11**

CONTRAINTES AUX MÉCANISMES DU FINANCEMENT DES SOINS DE SANTÉ DANS LE DÉPARTEMENT DES COLLINES (BENIN, AFRIQUE DE L'OUEST) **Rock MEYA[1], Moussa GIBIGAYE[2], Josias ADEGNANDJOU[2], Sènangla Franco-Néo Camus DJESSONOU[3], Rock Christian JONHSON[3] et Toussaint VIGNINOU[4] 24**

MALADIES NON TRANSMISSIBLES ET PARCOURS DE SOINS DANS LE DOUBLET URBAIN COTONOU – ABOMEY-CALAVI AU SUD DU BÉNIN **Tranquillin YADOULETON[1] et Hervé KOMBIENI[2] 38**

DEFIS DE GESTION DES DECHETS SOLIDES DANS LE CERCLE DE MACINA, REGION DE SEGOU AU MALI **Seydou A TOGOLA[1], Yakouréoun DIARRA[2] 54**

IMPACT DE LA VARIABILITE DES PARAMETRES AGROCLIMATIQUES SUR LES PRODUCTIONS CEREALIERES DANS LA BOUCLE DU MOUHOUN (BURKINA FASO) **Mamadou LOMPO [(1)], Henri Sourou TOTIN VODOUNON [(2)], Léocadie ODOULAMI [(1)]..... 63**

GOUVERNANCE FONCIERE AUTOUR DU PERIMETRE IRRIGUE PUBLIQUE DE DJIRATAWA : ENTRE DIAGNOSTIC D'ACCES ET CONFLITS D'USAGE **Hadiza KIARI FOUGOU 80**

KILOMETRE 4, UN QUARTIER PRÉCAIRE DE POINTE-NOIRE (RÉPUBLIQUE DU CONGO) **Jean-Luc MOUTHOU[1], André Wilfrid LANDA[2], Sabas Frame SENGO MANIOKO[3] 90**

PROBLÉMATIQUE ET INTÉRÊT DE LA GESTION INTELLIGENTE DES DÉCHETS URBAINS À KORHOGO (NORD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE) **KONE Kapiéfolo Julien 107**

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE, POLITIQUE FONCIÈRE ET ACCÈS AU LOGEMENT LOCATIF ET DE PLEINE PROPRIETE DANS LA VILLE DE SAKASSOU (Centre de la Côte d'Ivoire) **Antoine Yapo GBOCHO 119**

MAREYAGE ET AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DE LA FEMME RURALE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE GAGNOA (CENTRE OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) **Zady Edouard ZOGBO 133**

EMERGENCE DU DEBAT PUBLIC DANS LA PLANIFICATION URBAINE A ZINDER (NIGER) : EXEMPLE DE LA CONSULTATION CITOYENNE INITIEE PAR LA VILLE DE ZINDER DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME (SDAU 2022-2040) **Abdoulaye ADAMOU[1], Mamane Sani SALAOU MAKERI[2], Harou ABDOU[3] 149**

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL EN MILIEU URBAIN SAHELIEN : CAS DE LA VILLE DE NIAMEY DE 1984 A 2023 (REPUBLIQUE DU NIGER) **ABDOU SOULEY Laila[1*], ADAMOU Mahaman Moustapha[1], ALASSANE HADO Halidou[1] 165**

AUTONOMIE FINANCIERE ET DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE DE BOUAKE (CENTRE- CÔTE D'IVOIRE) **Konan Norbert KOFFI..... 183**

LES RÉTOMBÉES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PRÉSENCE DES VOLTAÏQUES EN CÔTE D'IVOIRE ET EN HAUTE VOLTA : 1960-1984 **DIBY Kouadio Jean[1], DJE Yao Lopez[2]..... 201**

ANALYSE PROSPECTIVE ET ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'URBANISATION DANS LE DISTRICT AUTONOME DES MONTAGNES (COTE D'IVOIRE) **KOUAKOU Kouassi Éric 213**

INDICATEURS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES DANS LE DÉPARTEMENT DU COUFFO (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST) ***Justin A. MAMA[1], Guy WOKOU[2] et Ibouraïma YABI[2]..... 230**

CULTURE MARAÎCHÈRE, UNE ALTERNATIVE CREDIBLE DE L'AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS LA COMMUNE DE OUANGOLODOUGOU (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) **KONÉ Basoma[1], TAPE Ange Mirelle Karelle[2], YÉO Namongo[3], ... 242**

LE REDIMENSIONNEMENT DU CANAL DE VRIDI : UNE OUVERTURE OCEANE IMPORTANTE POUR LES ACTIVITES AU PORT D'ABIDJAN (COTE D'IVOIRE) **Kanga Konan Victorien 256**

CARACTERISATION D'UNE ACTIVITÉ RURALE EN MILIEU URBAIN. L'EXEMPLE DU MARAICHAGE, UNE ACTIVITE AGRICOLE PRATIQUEE DANS LES QUARTIERS DE BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO) **[1-]Nicole Yolande EBAMA, Prince Loïque, [2-]MABA NGOULOUBI 270**

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SANITAIRES DE L'OCCUPATION IMMOBILIERE DES BAS-FONDS DANS LA VILLE DE BOUAKE (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) **KRAMO Yao Valère..... 283**

CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES DES RESIDENTS DES BATIMENTS VERTICAUX À LA RIVIERA PALMERAIE, ABIDJAN (CÔTE D'IVOIRE) **BOSSON EBY JOSEPH[1], KOFFI FILS EPAPHRAS JONATHAN[2] 296**

MOBILITE URBAINE ET DEVELOPPEMENT DES CENTRALITES SECONDAIRES A BAMAKO **Issa TOGOLA..... 312**

MODES D'APPROVISIONNEMENT ALTERNATIFS EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE BINGERVILLE **COULIBALY Amadou[1], DIABAGATE Abou[2], KOUDOU Welga Prince[3] 323**

ANALYSE DIACHRONIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL À KATIALI ET DIANRA ENTRE 1990 ET 2020 (NORD, CÔTE D'IVOIRE) **ASSI Lordia Florentine 341**

ORIGINE ET ÉVOLUTION DU DAARA EN SÉNÉGAMBIE (XV$_{ème-}$ DÉBUT DU XXI$_{ème}$ SIÈCLE **Mamadou Mariame Diallo[1], Aliou SENE[2] 352**

FACTEURS D'ACCROISSEMENT DE LA VULNERABILITE DES POPULATIONS A LA MENINGITE DANS LA ZONE SANITAIRE TANGUIETA-MATERI-COBLY (BÉNIN, AFRIQUE DE L'OUEST) ***Agnès VISSOH[1] et Akibou AKINDELE[2]..... 365**

VARIATION DU RYTHME HYDRIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANGHA (Congo Brazzaville) **Chaberth OSSINA NGOÏ[1], Jovial KOUA OBA [2] 378**

CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET ACTIVITES RURALES : PECHE ET EXPLOITATION DES CRIQUETS COMESTIBLES DANS LE NORD-TILLABERI, NIGER **Nouhou ALI 391**

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL LIÉE A L'ORPAILLAGE AU MALI : CAS DE L'ÉCHELLE COMMUNALE DE SELEFOUGOU DE 1980 À 2020, CERCLE DE SELINGUE **Sékou CAMARA..... 402**

MIGRATION ET DYNAMIQUE DE L'ESPACE URBAIN DE LA RIVE GAUCHE DU DISTRICT DE BAMAKO (REPUBLIQUES DU MALI) **KONATE Ibrahim Tiessolo 418**

LA REPRESENTATION DE L'INFLUENCEUR-ANIMATEUR DANS LE PAYSAGE AUDIOVISUEL IVOIRIEN : CONSTRUCTION OU DECONSTRUCTION DE LA REALITE SOCIALE **Dje Bi Kahou Albert[1], N'Guessan Amenan Mireille Jeanne Christine[2]..... 433**

IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'AGRICULTURE VIVRIERE MARCHANDE DANS LE DISTRICT DE MOKEKO (DEPARTEMENT DE LA SANGHA, REPUBLIQUE DU CONGO) **André Christ NGOULOUMA[1], Ghislain MOBILANDZANGO M[2]., Damase NGOUMA[3]..... 444**

LES RÉTOMBÉES SOCIOÉCONOMIQUES DE LA PRÉSENCE DES VOLTAÏQUES EN CÔTE D'IVOIRE ET EN HAUTE VOLTA : 1960-1984

DIBY Kouadio Jean[1], DJE Yao Lopez[2]
[1]kouadiojeandiby@gmail.com
[2]chercheurdje@gmail.com

RÉSUMÉ

Le présent article examine la question de la migration des Voltaïques qui a débuté pendant la colonisation et s'est prolongé après l'indépendance avec les autorités ivoiriennes. Cette migration qui est liée au développement de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire s'est déroulée grâce à la Convention Ivoiro-voltaïque de 1960 qui s'est tenue en Haute Volta. À l'issue de celle-ci, la main-d'œuvre Voltaïque est venue massivement en Côte d'Ivoire pour apporter leur force de travail au développement des cultures de rentes et à plusieurs secteurs d'activités. Cette présence en Côte d'Ivoire a permis à ces migrants d'envoyer d'importantes sommes d'argent en Haute Volta afin de réaliser les projets socio-communautaires et d'améliorer les conditions de vies des familles restées au pays.

Mots clés : Migration, Voltaïques, main-d'œuvre, économie, Côte d'Ivoire, Haute Volta.

THE SOCIOECONOMIC BENEFITS OF THE PRESENCE OF THE VOLTAICS IN CÔTE D'IVOIRE AND HAUTE VOLTA : 1960-1984

ABSTRACT

The migration of Voltaic people began during colonization and continued after independence under the Ivorian authorities. This migration, linked to the development of the plantation economy in Côte d'Ivoire, took place thanks to the Ivorian-Voltaic Convention. Following this agreement, the Voltaic workforce came en masse to Côte d'Ivoire to contribute their labor to the development of cash crops and several sectors of activity. This situation allowed these migrants to transfer significant sums of money to Upper Volta to support and carry out socio-community projects and improve the living conditions of families who remained in Upper Volta.

Keywords : Migration, Voltaic, people, labor, economy, Ivory Coast, Upper Volta

Introduction

La migration des Voltaïques en Côte d'Ivoire un élément inhérent à l'histoire de la Côte d'Ivoire et à celle de l'actuel Burkina Faso. Ces deux territoires sont liés par la géographie du fait de leur proximité et partagent une histoire commune depuis la colonisation. Celle-ci est relative à la question de la main-d'œuvre qui a entraîné le rattachement d'une partie de la Haute Volta à celle la Côte d'Ivoire de 1932 à 1947 pour répondre aux besoins de l'administration coloniale au sein de la colonie de Côte d'Ivoire (J. N. Loucou, 2012, p. 267). Cette population a été sollicitée par les autorités ivoiriennes à travers des accords billatéraux entre les deux nations pour soutenir l'ascension agricole de la Côte d'Ivoire, notamment le binôme café-cacao. Cet état de fait a conduit les autorités des deux nations à une rencontre afin de définir le cadre et les différentes modalités pour un rôle participatif des Voltaïques dans la mise en place d'une économie de rente en terre ivoirienne. Au regard de ce qui précède, quelle a été la contribution des travailleurs migrants voltaïques dans le développement économique de la Côte d'Ivoire et de la Haute Volta de 1960 à 1984 ?

Ce phénomène a révélé plusieurs aspects de la vie économique du pays d'accueil et socioéconomique du pays fournisseur. De ce fait, il est nécessaire d'accorder une attention particulière à ce phénomène qui constitue le principal centre d'intérêt à l'instar des Historiens, Géographes, Sociologues, Juristes, Économistes, Démographes, Hommes de médias et des Politiques jusqu'aux simples citoyens qui l'ont abordé à leur manière. L'objectif de cette étude est de montrer l'apport des migrants Voltaïques au développement socioéconomie de la Côte d'Ivoire et de la Haute Volta de 1960 à 1984. La réalisation de ce travail a imposé la méthodologie qui s'appuie sur plusieurs documents au nombre desquels des

ouvrages généraux, des ouvrages spécialisés et des articles. Ce qui a permis d'élaborer en trois axes. Le premier axe met l'accent sur la nécessité d'une main-d'œuvre à l'époque postcoloniale pour poursuivre le dynamisme économique. Le second axe de cet article s'intéresse à l'impact économique de la main-d'oeuvre Voltaïque en Côte d'Ivoire. Et enfin, le troisième et dernier axe met en relief les rétombées socioéconomiques en Haute Volta.

1- La main-d'œuvre, une nécessité dans la Côte d'Ivoire postcoloniale

1.1. Un énorme besoin en main-d'œuvre

Le système colonial a légué à la Côte d'Ivoire une économie de rente (J.N. Loucou, 2012, p. 133) dans laquelle les Voltaïques étaient au cœur du système de production. Ce système reposait sur l'exportation des matières premières telles que le café et le cacao (J. Marseille, 1989, p.29). La participation des travailleurs voltaïques date des années 1920 à cause du manque de main-d'œuvre en colonie de Côte d'Ivoire. Pour ce faire, plusieurs stratégies politiques ont été mises en œuvre afin de capter cette force de travail, car la colonie de la Haute Volta était considérée comme un réservoir d'hommes du fait de l'importance de la population qui était estimée à trois millions d'habitants contrairement à la colonie de Côte d'Ivoire sous-peuplée, dont la population était évaluée à moins de deux millions d'habitants et ce malgré le fort potentiel économique (G. Angoulvant, 1915, p.245). Au regard de ce déficit observé, l'administration coloniale procède avec l'avènement de la voie ferrée à Bobo-Dioulasso, à partir de 1932 à 1947, au rattachement de la grande partie colonie de Haute Volta morcelé à la colonie de Côte d'Ivoire afin de faciliter en quelque sorte l'acheminement de la main-d'œuvre voltaïque sur les chantiers et les plantations de la Basse Côte d'Ivoire (S. Balima, 1979, pp.234-235).

La première raison est relative aux épidémies qui décimaient la population de la colonie de Côte d'Ivoire à cause de l'insuffisance du progrès de la médecine pendant la période coloniale. La deuxième raison du sous peuplement de la colonie de Côte d'Ivoire est liée aux guerres de résistances menées par les populations ivoiriennes (Y. Person, 1968-1975, pp.753-754). La dernière raison correspond à la faiblesse du taux de natalité et aux déplacements de populations vers d'autres colonies telles que la Gold Coast pour fuir les travaux forcés (J.N. Loucou, 2007, p.28). Toutes ces raisons susmentionnées ont été à la base du dépeuplement de la colonie de Côte d'Ivoire.

Toutefois, les potentialités naturelles de ce territoire étaient aux antipodes des ressources humaines disponibles. C'est fort de ce constat que les colons procèdent à l'exploitation par la mise en place d'une politique de recrutement de la main-d'œuvre voltaïque à partir de 1920 pour la mise en valeur (C. Cissé, 2006, p.107). Cette économie de plantation repose essentiellement sur les cultures telles que le café et le cacao qui dès cette période se sont illustrées comme de véritables piliers de l'économie de la colonie de Côte d'Ivoire (J. N. Loucou, 2012, pp.152-153). Face à cette situation, le gouvernement ivoirien, dans la quête de faire de celui-ci le fondement de l'économie ivoirienne postcoloniale, a en collaboration avec les nouvelles autorités voltaïques mis en place un cadre concerté pour la signature de la Convention ivoiro-voltaïque pour recrutement des travailleurs de la Haute Volta dès l'année 1960.

1.2.La Convention ivoiro-voltaïque

Ces négociations ont eu lieu à Bobo-Dioulasso le 9 mars 1960 entre la Haute Volta et la Côte d'Ivoire (R. Deniel, 1986, p. 5). Ces délégations étaient dirigées par les présidents Félix Houphouët-Boigny de la Côte d'Ivoire et Maurice Yaméogo de la Haute Volta. Les propositions faites par les Voltaïques dans un souci de fluidité ont été acceptées sans objection par les Ivoiriens car ceux-ci tenaient à recevoir massivement la main-d'œuvre voltaïque pour développer l'économie de plantation (K. Brou et Y. Charbit, 1991, pp.36-37). Ces négociations ont mis en évidence quelques points saillants ci-dessous.

En premier lieu, le gouvernement voltaïque autorise le recrutement de tous travailleurs désireux d'occuper un emploi en Côte d'Ivoire à se faire enregistrer à l'Office de la Main-d'œuvre de Haute Volta (OMOHV). En second lieu les employeurs ivoiriens désireux d'embaucher des travailleurs Voltaïques devaient s'adresser à l'Office de la Main-d'œuvre de Côte d'Ivoire (OMOCI) qui est chargé de transmettre l'ensemble des demandes à l'OMOHV. Ensuite, celui-ci transmettait à l'Office de la Main-d'œuvre de la Côte d'Ivoire pour l'établissement du contrat de travail avec l'employeur (R. Deniel, 1986, p.7).

Concernant les frais de transport et d'hébergement du travailleur, il est à noter que ces frais sont à la charge du service de la Main-d'œuvre de Côte d'Ivoire du lieu de recrutement à l'embarquement par voie aérienne, voie ferrée ou par la route. Ils sont pris en charge par l'OMOCI qui est chargée d'assurer leur acheminement sur les différents chantiers. Aussi, la partie ivoirienne a donné l'assurance de garantir aux travailleurs voltaïques les mêmes libertés, droits et avantages que leurs homologues ivoiriens. L'accord révèle que le contrat de service est de six mois renouvelables et assure l'égalité de traitement salarial entre les migrants voltaïques et les travailleurs ivoiriens selon la branche d'activité (R. Deniel, 1986, pp.7-8).

Notons également que les clauses du contrat exigeaient un versement mensuel de 1 000 F. CFA dans le livret d'épargne de la Haute Volta au compte de chaque travailleur voltaïque qui décide d'aller travailler en Côte d'Ivoire. De ce fait, le service de la main-d'œuvre devait veiller à l'exécution et au contrôle de la régularité de versements (T. Gbotibouo, 1980, pp.127-128). En plus du salaire versé, l'employeur devait nourrir et loger convenablement afin de mettre ce dernier dans les meilleures conditions de travail qui devrait prendre en compte les frais d'hospitalisation en cas d'accident de travail (D. Domergue-cloarec, 1986, pp.1019-1020).

Les deux parties étaient tenues de s'informer mutuellement ou de collaborer en cas de poursuites judiciaires engagées lors d'un conflit, d'un crime, d'une infraction impliquant un travailleur voltaïque car cette situation implique une collaboration des deux parties pour un règlement collégial. Aussi, la résolution a été prise de part et d'autre pour se rendre dans les États respectifs signataires afin de s'informer mutuellement sur d'éventuelle situation qui mettrait en danger l'application effective de cet accord. C'est dans ce cadre que le ministre du Travail de Haute Volta et une délégation a effectué des visites surprises en Côte d'Ivoire auprès des autorités ivoiriennes dans l'optique de s'enquérir des conditions de vies et de travail de leurs compatriotes recrutés pour travailler en Côte d'Ivoire en 1962. Le gouvernement de Côte d'Ivoire avait également convenu envoyer une mission d'inspection en Haute Volta dans le but de vérifier les conditions de recrutement, de traitement et d'acheminement de la main-d'œuvre (R. Deniel, 1986, pp.8-9).

Les deux parties n'espéraient que les résolutions de cette Convention trouvent l'assentiment de tous les travailleurs de verser mensuellement la somme de 1 000 F. CFA dans la caisse d'épargne de la République de Haute Volta. Toutefois, il faut retenir que cette convention est restée lettre morte pour la simple raison que la plupart des ressortissants voltaïques contournaient les services de la main-d'œuvre de leur pays lorsqu'il s'agissait de se rendre en Côte d'Ivoire. Ils préféraient migrer à leur propre frais de sorte pour ne pas subir des contraintes imposées par leur gouvernement. Ainsi, ces nombreuses difficultés ont suscité des divergences profondes entre les deux parties dans l'application de cet accord (R. Deniel, 1986, pp.9-10).

1.3. Les points de divergences

Les divergences sont intervenues entre les deux parties dans l'application des textes. De ce fait, chaque partie a émis des protestations à l'endroit de l'autre parce qu'elle estime que les accords n'étaient pas respectés. Les Ivoiriens reprochaient au gouvernement voltaïque une incapacité à contrôler la grande majorité des ressortissants qui se rendaient en Côte d'Ivoire. Pour ceux-ci, cette migration revêt un caractère anarchique pour la simple raison que les demandes des employeurs ivoiriens n'étaient pas satisfaites (R. Deniel, 1986, pp.10-11). La partie ivoirienne attribuait cette situation à la mauvaise gestion des centres officiels de recrutement (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso) qu'elle qualifiait

d'inappropriés car les travailleurs y séjournaient trop longtemps. Aussi, le service ivoirien de la main-d'œuvre reprochait en outre au gouvernement voltaïque de tolérer l'action de trafiquants clandestins de main-d'œuvre. Avec des preuves à l'appui, il estimait en effet que ce trafic était exercé même en Côte d'Ivoire par les Voltaïques. Les autorités ivoiriennes déploraient enfin les désertions et les fuites sur les chantiers et dans les grandes plantations (A. Sarraut, 1923, pp. 232-233). Le gouvernement voltaïque, quant à lui, estimait que les salaires étaient insuffisants et dérisoires par rapport aux tâches qui leurs étaient assignées. Il considérait que les logements de leurs compatriotes n'étaient pas de qualité (R. Deniel, 1986, p.11).

En second lieu, le gouvernement voltaïque considérait que cette collaboration bénéficiait plus à la Côte d'Ivoire qu'à la Haute volta qui est le pays fournisseur car selon les autorités voltaïques. De ce fait, ils ont jugé l'indemnité versée dans le trésor pour chaque travailleur recruté officiellement était trop faible (R. Deniel, 1986, p.12). De plus, il accusait le gouvernement ivoirien de se livrer à un recrutement clandestin de main-d'œuvre. Ce qui constitue une violation flagrante de la Convention. Cette remarque visait le centre de redistribution de la main-d'œuvre de Bouaké. Les voltaïques étaient de plus en plus confinés dans certains cas les emplois de basse catégorie c'est-à-dire ce que les Ivoiriens ne voulaient pas (O. Pantobe, 1985, p.49). En toile de fond, le gouvernement voltaïque estimait que leurs sujets qui ont assez contribué à la prospérité de la Côte d'Ivoire avant et après l'indépendance n'étaient pas suffisamment rémunérés en retour (Y. A. Faure et J. F. Médard, 1982, p.173). Ainsi, en dépit des désaccords, cette présence des Voltaïques a suscité des avancées économiques notables en Côte d'Ivoire.

2- L'impact socioéconomique de la migration des Voltaïques en Côte d'Ivoire

La migration des Voltaïques en Côte d'Ivoire a entraîné des conséquences économiques. Ces retombées économiques sont liées au développement de l'économie de plantation.

2-1. Une économie de plantation en plein essor

L'économie de plantation était dominée par le binôme café-cacao. En ce qui concerne la culture du café, elle a participé au succès de la Côte d'Ivoire. Alors qu'en 1925, la Côte d'Ivoire n'avait exporté que 51 tonnes de café (C. Hortemel, 1979, p.58), cette production est passée à 300 000 tonnes en 1977. Ces chiffres montrent le résultat de l'effort consenti en deux ou trois générations pendant la colonisation au cours de laquelle la surface cultivée a connu une augmentation spectaculaire en passant de 21 000 à 503 000 hectares (J. P. Dozon et J. P. Chauveau, 1985, pp.247-248). Composée essentiellement de robusta, la caféiculture ivoirienne était cultivée sur une superficie totale de 1 200 000 hectares en 1977 (C. Hortemel, 1979, pp.68-69). Le succès du café est en partie à une population de tradition d'agriculteurs et surtout la grande contribution de la main-d'œuvre voltaïque. Cette culture employait et faisait vivre directement et indirectement, une multitude de familles dont les revenus en dépendaient (S. Amin, 1977, p.187).

De même, pour assurer l'avenir des ressources cafetières, il s'est inscrit à produire en quantité et en qualité à travers les plans quinquennaux élaborés par l'État qui ont permis d'enregistrer 330 000 tonnes de café robusta (F. Ruf, 1997, pp.253-254). Ainsi, cet engagement a permis à la Côte d'Ivoire d'être le troisième producteur mondial de café en 1975 (J. C. Assouanga, 2007, pp.385-386). Le tableau ci-dessous est une parfaite illustration de l'évolution de la production du café en Côte d'Ivoire de 1960 à 1970 (Tableau 1).

Tableau 1 : Évolution de la superficie et de la production de café vert en Côte d'Ivoire de 1960 à 1970

Campagnes	Superficies Plantées (Milliers d'ha)	Productions (Tonnes brutes)
1960-1961	600,0	185 500
1961-1962	626,0	97 071
1962-1963	651,0	194 639
1963-1964	665,0	260 698
1964-1965	678,0	202 105
1965-1966	705,0	272 566
1966-1967	721,0	130 759
1967-1968	731,0	287 759
1968-1969	736,4	210 124
1969-1970	868,1	279 610

Source : Ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts, Direction de la programmation de la budgétisation et du contrôle de gestion, *Annuaire rétrospectifs de statistiques agricoles et forestières 1900-1980, les produits agricoles destinées à l'industrie et à l'exportation, p. 70.*

Ce tableau montre, à partir de la première décennie de l'indépendance, l'extension de la culture du café en milliers d'hectares chaque année. Cette progression de la surface cultivée n'est pas véritablement en phase avec le rendement de café produite chaque année et à l'hectare grâce à la participation de travailleurs venus de la Haute Volta. Son évolution s'est faite progressivement.

Graphique 1 : Évolution de la culture du café en Côte d'Ivoire de 1960 à 1970

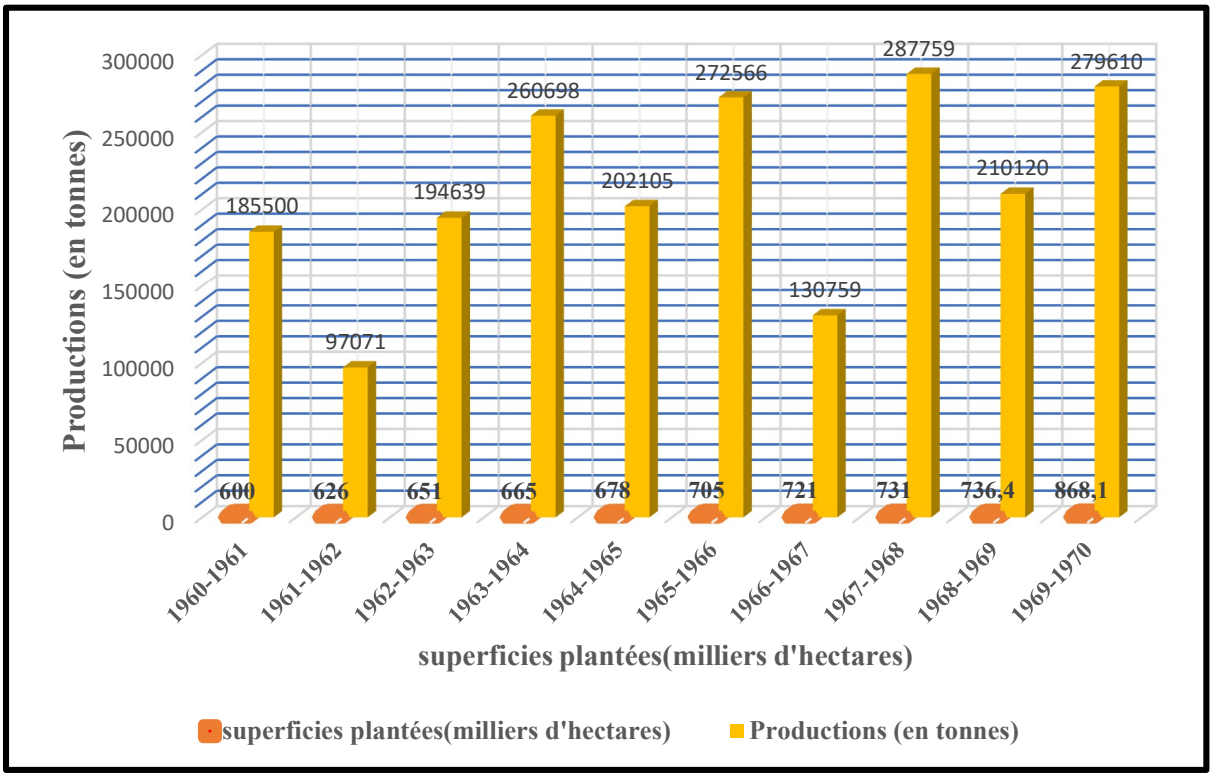

Source : Ministère de l'agriculture et des Eaux et Forêts, Direction de la programmation de la budgétisation et du contrôle de gestion, *Annuaire rétrospectifs de statistiques agricoles et forestières 1900-1980, les produits agricoles destinées à l'industrie et à l'exportation, op. cit, p. 70.*

Quant au graphique, il montre la relation entre les superficies cultivées et la production de la culture du café à l'hectare. À cet effet, nous remarquons que la production de café est très élevée par rapport à la superficie même si cette dernière est en constante progression eu égard aux observations faites.

En ce qui concerne la culture du cacao, l'expansion a été encore plus rapide que celle du café. En effet, le taux de progression annuel est estimé, depuis 1960, à 6,5% (C. Hortemel, 1979, pp.70-71). Ce qui plaça la Côte d'Ivoire au troisième rang mondial après le Ghana et le Nigéria. Cette progression des surfaces cultivées et des productions entraîne des changements sur l'échiquier économique de la Côte d'Ivoire à partir de 1975 (D. Bony, 1985, p.277). Les devises engrangées dues à la commercialisation du cacao ont été supérieures à celles du café. La valeur était estimée à 40 milliards de francs CFA (J. P. Dozon et J. P. Chauveau, 1985, pp. 288-289). La surface cultivée du cacao a connu une augmentation spectaculaire. Elle est passée, respectivement, de 177 000 à 230 000 hectares de 1950 à 1960 (A. Dubresson, 1991, p.32). Les revenus générés par cette culture avaient atteint des sommes colossales. Ce qui a amené les autorités administratives à ouvrir d'autres fronts pionniers dans les forêts vierges de l'Ouest et du Sud-Ouest à partir de 1970 avec la création d'un port en eau profonde : le port de San Pedro. Ce déplacement progressif de la boucle du cacao vers l'Ouest a été possible grâce à l'appui de la main-d'œuvre voltaïque mossie qui, à travers de nouvelles stratégies, est progressivement, passée du rôle exclusif de métayer à propriétaires de plantation (J. P. Dozon et J. P. Chauveau, 1985, p.290). Ces travailleurs migrants étaient estimés à 297 855 personnes dans cette zone en 1969. Ce qui représentait plus de 26,7% de la population rurale (D. Bony, 1991, pp.213-214). Cette population immigrée était évaluée à 71% de ressortissants voltaïques, 11% de Maliens et enfin 18% d'Ivoiriens venus des zones des savanes (R. Deniel, 1991, p.50), permettant ainsi d'accroître la superficie et les rendements de la production cacaoyère (tableau 2).

Tableau 2 : Évolution de la superficie et de la production du cacao en Côte d'Ivoire de 1960 à 1970

Années	Superficies plantées (Milliers d'ha)	Productions (tonnes)
1960-1961	372,8	93 605
1961-1962	388,0	80 998
1962-1963	401,1	103 038
1963-1964	416,8	98 219
1964-1965	434,0	139 069
1965-1966	452,8	121 772
1966-1967	472,9	149 662
1967-1968	493,7	146 640
1968-1969	516,8	144 476
1969-1970	539,2	180 706

Source : Ministère de l'Agriculture et des Eaux et Forêts, Direction de la programmation de la budgétisation et du contrôle de gestion, *Annuaire rétrospectifs de statistiques agricoles et forestières 1900-1980, les produits agricoles destinées à l'industrie et à l'exportation, p. 18.*

Ce tableau révèle une progression rapide des surfaces cultivées des plants du cacao dans la première décennie postcoloniale. Au regard de ce qui précède, nous sommes tentés de dire que le cacao a trouvé sa terre de prédilection en Côte d'Ivoire. Cette analyse se traduit par la représentation graphique ci-dessous sous mentionnée.

Graphique 2 : Évolution de superficies et de productions de cacao de 1960 à 1970 en Côte d'Ivoire

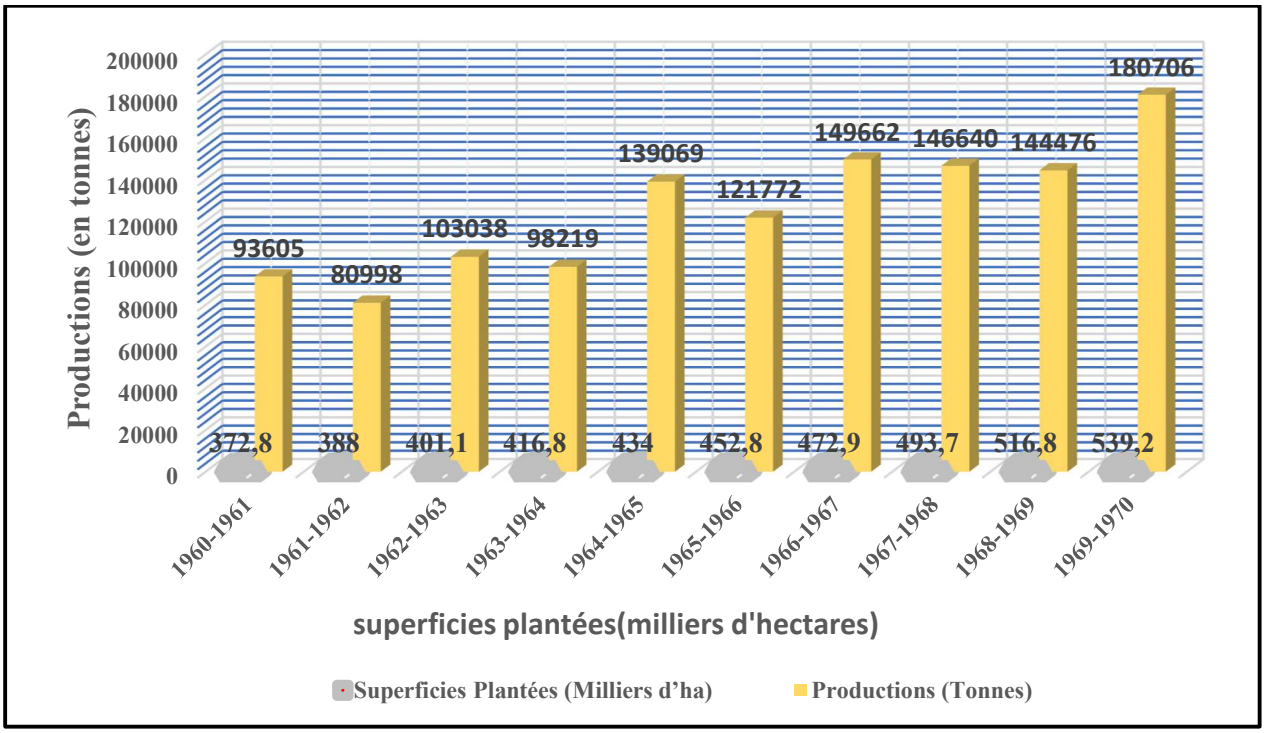

Source : Ministère de l'agriculture et des Eaux et Forêts, Direction de la programmation de la budgétisation et du contrôle de gestion, *Annuaire rétrospectifs de statistiques agricoles et forestières 1900-1980, les produits agricoles destinées à l'industrie et à l'exportation, p. 18.*

Quant à l'histogramme, elle montre l'évolution rapide de la culture du cacao en Côte d'Ivoire. Cette évolution est proportionnelle non seulement à l'espace cultivé mais aussi au rendement à l'hectare qui a pris une dimension très importante dans le système économique de la Côte d'Ivoire.

2.2.Le dynamisme des Voltaïques dans les zones rurales

Les travailleurs Voltaïques ont investi les zones rurales ivoiriennes depuis la période coloniale. Ces derniers ont fini par se faire une place et devenir les maîtres des secteurs agricoles et para-agricoles (J.P. Chauveau, 2000, p. 14). En effet, métayers autrefois, ils ont réussi à supplanter leurs hôtes dans les plantations de café et de cacao. Cela est le fait d'un nouveau système qui consistait au contrôle stratégique de la main-d'œuvre originaire de la Haute Volta qui était destinée aux planteurs ivoiriens d'antan.

Cette stratégie de contrôle est liée au passage d'une main-d'œuvre au service des planteurs ivoiriens à une main-d'œuvre familiale au service des planteurs voltaïques au bout duquel ces derniers devenaient, quelques années plus tard, des propriétaires de plantations de café et de cacao. Au demeurant, ils parvenaient à pratiquer des activités auxiliaires telles que des prêteurs fournisseurs d'intrants, transporteurs et pisteurs (J. P. Chauveau, 2000, p.24). Cela a suscité la création de plusieurs emplois dans les milieux ruraux en faisant d'eux des acteurs majeurs de développement en Côte d'Ivoire (R. Banegas, 2003, p. 24).

L'implication de ces derniers en tant que pisteurs leur a permis d'accroître leur influence et leur pouvoir financier dans les milieux ruraux (T. Kouamouo, 1999, p.12). Aussi, cette présence massive dans tout le circuit de la production à la commercialisation du cacao leur a permis d'engranger des sommes faramineuses issues de la culture du café et du cacao. Cependant, ceux qui se sont orientés dans les zones urbaines ont trouvé refuge dans l'informel.

2-3. L'informel, un refuge pour les Voltaïques en zone urbaine

L'accroissement des Voltaïques en Côte d'Ivoire participe à l'explosion démographique. En effet, cette immigration urbaine a entraîné l'augmentation du taux chômage (J. P. Lachaud, 1988, p.23). Cela est dû au fait que les Voltaïques qui vivaient dans les zones urbaines étaient confrontés à l'ivoirisation des emplois. Partant de ce fait, ils se sont reconvertis en occupant les emplois peu considérés : l'informel. Ces travailleurs ont contribué au dynamisme du secteur informel à travers la valorisation de plusieurs '' *petits métiers* '' (A. Touré, 1989, p.80) au nombre desquels la transformation des restes de fer appelé communément la « ferraille », la blanchisserie, les tenanciers de kiosques, de petits commerces avec des commerçants ambulants, le gardiennage, la menuiserie, la coiffure, la couture, vendeurs de charbons, les Fanico[2] etc. Ce sont eux qui ont révolutionné ces métiers (A. Touré, 1989, pp.81-82). La crise de l'emploi explique le développement d'un secteur informel où on se forme sur le tas et de façon polyvalente pour multiplier les chances de trouver un contrat de travail. L'informel est caractérisé par la liberté et la pratique d'activité personnelle, plus ou moins, à la limite de la légalité dans lequel « *les affaires sont les affaires* ». Ce qu'on entend dire semble avoir la préférence de ceux qui se lançaient dans les affaires à leur propre compte dont le plus prisé reste le commerce (J. P. Chauveau, 1997, p.18). Ainsi, les bénéfices générés par cette activité leur ont permis d'investir dans leur pays d'origine.

3- Les retombées socio-économiques en Haute Volta

La présence des Voltaïques en Côte d'Ivoire a généré d'énormes ressources financières. Ces ressources leurs ont permis à ces travailleurs migrants de faires des investissements à caractères économiques en Haute Volta.

3.1. Les Voltaïques en Côte d'Ivoire, agents de développement pour la Haute Volta

Le boom économique des années 1970 a attiré les populations voltaïques vers les zones rurales pour la recherche de travail rémunéré. Mais, ces retombées parvenaient dans leur pays d'origine sous forme d'épargne qu'ils utilisaient pour améliorer les conditions de vie de leurs familles restées au pays (K. A. Djamala, 2014, p.134). Quel a été l'impact des fonds rapatriés à partir de la Côte d'Ivoire sur la vie économique et sociale en Haute Volta (Tableau 3).

Tableau 3 : Ventilation des montants envoyés par les migrants voltaïques de la Côte d'Ivoire (en milliards de francs CFA (1980-1984)

Années	Côte d'Ivoire	
	Montant	%
1980	30,34	95,20
1981	37,01	88,80
1982	32,92	90,80
1983	40,16	93,10
1984	35,82	91,00
TOTAL	**176,25**	**91,78**

Source : Edouard BOUDA, le rattachement des burkinabé de l'étranger à leur pays d'origine et leur apport au développement, In *www.memoire-online.com*, p.103.

[2] L'expression est relative au nom d'un savon de lessive issue du système de production industrielle de la Côte d'Ivoire. Toutefois, elle s'apparente aux personnes qui font du lavage d'habits leurs métiers dans les eaux d'Abidjan.

Ce tableau traduit de fort belle manière l'importance des fonds rapatriés par les travailleurs migrants Voltaïques à partir de la Côte d'Ivoire en direction de leur pays d'origine. Ces statistiques susmentionnées montrent véritablement la place de la Côte d'Ivoire dans le système budgétaire de la Haute Volta. Autrement dit, la Côte d'Ivoire représente la première destination des populations voltaïques (K. A. Djamala, 2014, p. 103) dont les rapatriements constituaient plus de 30% du budget de la Haute Volta. Ce qui constitue le tiers du budget de ce pays.

Graphique 3 : Histogramme de l'évolution de l'épargne rapatriée par les migrants voltaïques de la Côte d'Ivoire vers la Haute Volta

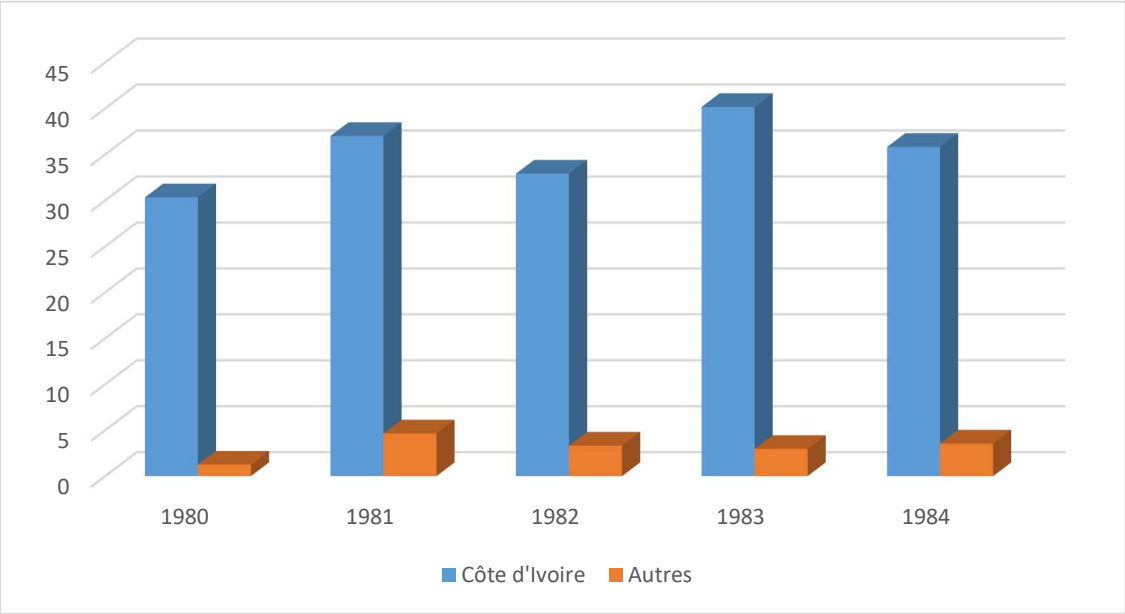

Source : E. Bouda, le rattachement des burkinabé de l'étranger à leur pays d'origine et leur apport au développement, In www.memoire-online.com, p.103.

L'analyse de ce graphique donne lieu à une comparaison de deux éléments qui étaient liés entre autres au rapatriement des fonds des Voltaïques en Côte d'Ivoire et de ceux vivants dans les autres pays. À l'analyse de ce graphique, il ressort que la quasi-totalité des épargnes rapatriées proviennent de la Côte d'Ivoire en 1980 et 1984 (D. Zongo, 1993, p. 57). Ces fonds étaient, en effet, aussi destinés à l'achat d'animaux tels que les bœufs et l'acquisition de matériels agricoles tels que les charrues, les charrettes, etc (O. S. Kouraogo, 2010, pp.237-238). Ces dépenses visaient à amener la famille à une indépendance financière vis-à-vis du seul migrant (D. Zongo, 1993, pp.57-58). Ils constituaient les agents potentiels pour le développement des zones rurales et reculées de la Haute Volta (I. Zidnaba, 2016, pp.91-92). Ces apports se situaient à plusieurs niveaux à savoir :

- Accumulation de capital transfert de fonds, les transferts de revenus, les épargnes vers les communautés d'origine.
- Réduction de la pauvreté au niveau de la famille avec les migrants par l'effet de la redistribution des revenus (comportement d'altruisme).
- Création de capital social par le renforcement des relations professionnelle et sociale.

Les mandats cash de la poste ou les envois d'argent des immigrés constituaient des ressources importantes pour l'économie de la Haute Volta et contribuaient également à la réduction de l'extrême pauvreté car ces migrations ont eu des effets économiques et sociaux dans leur société d'origine (K.A. Djamala, 2014, pp.103-104).

3.2. Les mutations dans les zones rurales de la Haute Volta

L'impact des migrations sur la jeunesse et leur rôle dans les changements sociaux étaient considérables. Le premier impact concerne, en effet, les systèmes de production qui voient l'absence des jeunes hommes les plus actifs pour les durs travaux des champs tels que le sarclage. Ce qui a eu un impact sur la réduction des superficies cultivées et la quasi-disparition des réserves vivrières (J. M. Kolher, 1991, p.138). Certes, les envois d'argent étaient utilisés, en partie, à l'achat de produits vivriers nécessaires à la survie du groupe familial resté au village mais ne pouvaient combler le déficit de réserve causé par les longues absences du migrant qui était devenu le vivier du secteur agricole au profit des zones de productions de café et de cacao en terre ivoirienne (S. Coulibaly, J. Gregory et V. Piche, 1982, p.363).

Le deuxième aspect concerne les revenus, qui étaient 45 milliards de francs CFA en 1982. Ceux-ci avaient permis de combler les deux tiers du déficit commercial du pays. Ces flux monétaires, relativement, élevés provenant des migrations, permettaient l'achat de bicyclettes, transistors, vêtements mais également des charrettes, charrues, intrants divers, élevage dont les migrants devaient faire face pour soulager la famille (S. Coulibaly, J. Gregory et V. Piche, 1982, pp.963-964).

Dans le milieu urbain que rural, le fondement de certaines modifications dans les habitudes alimentaires a créé une demande pour certaines productions dans le domaine des légumes et des fruits (O. S. Kouraogo, 2010, p. 240) : tomates, aubergines, choux, salades, oignons, mangues, papayes, etc. Ces productions dans les campagnes les plus reculées ont été possibles grâce au développement et aux innovations culturales (M. Zongo, 2008, pp.141-142). Ces nouvelles techniques culturales ont permis d'améliorer les conditions économiques et financières des familles qui ont bénéficié des contributions des migrants (R. H. Adams et J. Page, 2005, pp.281-282). Ainsi, la survie et continuité de ces sociétés rurales en impliquent de nombreux et perpétuels changements a eu des retombées notables sur la vie sociocommunautaire.

3-3- L'impact socio-culturel et communautaire.

Ces travailleurs migrants qui stimulent la production animale dans pays d'origine à travers l'envoi des fonds aux familles restées au pays pour s'acheter des bêtes pour le compte des besoins des membres de la famille. Même si on peut considérer que cette activité avait, par moment, une incidence négative sur les activités vivrières et les activités non agricoles (M. Zongo, 2009, p.317). Par ailleurs, les transferts de fonds ont opéré un recul significatif du travail des enfants en permettant aux enfants des familles bénéficiaires passer plus de temps à l'école. Ces transferts étaient, également, un facteur déterminant en matière d'inégalité sociale (J. Wahba, 2005, p. 179). L'émigration qui impliquait des coûts et des risques élevés, constituaient, principalement, un facteur économique pour des familles. Ce qui leur permet d'accéder à une vie plus facile (J. Wahba, 2005, pp.188-189). Car, les fonds envoyés accentuaient les inégalités entre les ménages percevant les mandats cash de la poste et ceux qui n'en recevaient pas (I. Zidnaba, 2016, p. 63).

En matière de transport, 57,3% des ménages avec migrants disposaient d'une motocyclette contre 10,9 % des ménages qui n'avaient pas de migrants dans la localité de Zabré en 1982 (I. Zidnaba, 2016, p. 67). (A. Faure, 1996, p. 78). Dans la localité de Béguédo qui est dans la commune Tenkodogo, les ménages qui possédaient des migrants en Côte d'Ivoire disposent d'un cadre de vie ou condition de vie amélioré que celles qui n'avaient de migrants en Côte d'Ivoire. Ces avantages sont relatifs à l'adduction d'eau potable, à l'électricité et de renouvellement de matériels agricoles (I. Zidnaba, 2011, p.78). Ces ménages pouvaient également de targuer le luxe d'avoir de la télévision et permettre à leurs enfants d'être constamment à l'école (S. Coulibaly, 1978, p.99). Quant aux ménages qui n'avaient de migrants en Côte d'Ivoire, ils ne pouvaient pas se permettre de garder les enfants à l'école pendant plusieurs années à cause des moyens financiers.

Conclusion

Au terme de cette analyse, retenons que la migration postcoloniale des travailleurs Voltaïques en Côte d'Ivoire relève de la volonté des autorités ivoiriennes en collaboration avec les autorités de la Haute Volta. Cette politique vise à perpétuer le système économique mis en place par l'administration coloniale qui consistait à développer l'économie de plantation aux forceps d'une main-d'œuvre voltaïque pour répondre aux exigences industrielles de l'ancienne métropole. C'est la raison pour laquelle la Convention ivoiro-voltaïque a été signée pour définir un cadre concerté et légal dans l'acheminement des travailleurs Voltaïques en Côte d'Ivoire.

Cette main-d'œuvre voltaïque a joué un rôle prépondérant dans le développement d'une économie de plantation dominée par les cultures du café et du cacao en Côte d'Ivoire de 1960 à 1984. Ces travailleurs, par ailleurs métayers au départ, sont devenus propriétaires de plantation, dominant ainsi les activités agricoles et para-agricoles. Dans la zone urbaine, face à la politique d'ivoirisation des emplois, ces migrants ont été à la base de la naissance d'un secteur informel quasi-inexistant dans le tissu économique de la Côte d'Ivoire.

Enfin, cette présence des travailleurs Voltaïque a eu des répercussions positives sur le pays d'origine par le rapatriement des fonds pour les familles restées en Haute Volta. Ces transferts de fonds ont permis de développer des projets sociocommunautaires et amélioré les conditions de vie des familles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AMIN Samir, 1974, *Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest, mesures gouvernementales, Haute Volta et Côte d'Ivoire* ; Rd : international Institute Oxford University press, 426 p

AMIN Samir, 1967, *Le développement du capitalisme en Côte d'Ivoire*, Paris, Minuit, 331 p

BROU Kouadio et CHARBIT Jean Yao, 1994, « La politique migratoire en Côte d'Ivoire », Revue *européenne des migrations Internationales*, vol. 10, n°3, pp. 33-59

CISSE Chikhouna, 2008, *Migrations et mise en valeur de la Côte d'Ivoire (1920-1960).* Etude d'une dynamique régionale de mobilité de la main-d'œuvre, Thèse de doctorat unique d'histoire soutenue à l'Université de Cocody-Abidjan, 791 p.

COULIBALY Souleymane, 1978, *Les migrations voltaïques : les origines, les motifs et les perceptions politiques.* Thèse de doctorat en démographie, Université de Montréal, Canada, 310 p.

COULIBALY Souleymane, GREGORY Jacques et V. PICHE, 1980, « Les migrations voltaïques. Tome I : Importance et ambivalence de la migration voltaïque », *Population, 37e année, n°4-5, 1982. pp. 963-964, www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1982_num_37_4_17408, 1980,* 1230 p.

CHAUVEAU Jean Pierre et DOZON Jean Pierre, 1994, « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire », Cahiers ORSTOM-Sciences Humaines, vol XXI, n°1, pp. 63-80.

CHAUVEAU Jean Pierre et DOZON Jean Pierre, 1987, « Au cœur des ethnies ivoiriennes » Emmanuel Terray, État contemporain en Afrique, Paris, Harmattan, pp. 221-296

DIAN Bony ; 1982*, L'économie de plantation en Côte d'Ivoire forestière*, Abidjan, Université d'Abidjan, Thèse de doctorat d'État en Géographie, 770 p.

DJAMALA Kouadio Alexandre, 2014, Les *relations Côte d'Ivoire-Haute Volta : 1960-1984*, Mémoire de master, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 158 p,

DOZON Jean Pierre, 2000, « La Côte d'Ivoire entre démographie, nationalisme et ethno nationalisme », Politique africaine ; n°78, pp. 45-63

DUBRESSON Alain, 1989, *Villes et Industries en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 845 p

HORTEMEL Claude, 1980, *Le café en Côte d'Ivoire*, Mémoire de Maîtrise, Université de Paris VII, Paris, S.D., 135 p
KOUAMOUO Thomas, « La Côte d'Ivoire et ses étrangers », L'autre Afrique, n° 104 du 04 novembre au 24 Décembre 1999, p. 12

LOOTVOET Bernard, 1986, *Contribution de l'artisanat et du petit commerce à l'économie ivoirienne*, Thèse de doctorat, Université de Clermont-Ferrand II, Paris, 217 p.
LOUCOU Jean-Noël, 1982, *Bibliographie de l'Histoire de la Côte d'Ivoire (1960-1980),* Abidjan, publication du département d'Histoire, 133 p
LOUCOU Jean Noël, 1984, *Histoire de la Côte d'Ivoire*. Tome I, *la formation des peuples*, Abidjan, CEDA, 208 p
LOUCOU Jean-Noël, 2012, *Histoire coloniale de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, dépôt légal, 365 p
STRAUBHAAR Timothy et VADEAN Ferdinand, 2003, « Les transferts de fonds des émigrés et leur rôle dans le développement », *objectif développement Migrations, transferts de fonds et développement. OCDE*, pp.13-42, pp. 27-28

TOURE Amadou, 1997, Les petits métiers à Abidjan, Paris, Karthala, 215 p.
WAHBA Jacques, 2005, Quel est l'impact macroéconomique des transferts de fonds sur les pays d'origine ? *In : Objectif développement : Migrations, transferts de fonds et développement, OCDE*, pp.125–202
YABRE Noël Paré, Contr*ibution des émigrés Bissa en Italie au développement de la ville de Béguédo* (Province de Boulgou). Mémoire de maîtrise en géographie, Université de Ouagadougou, 2010, 86 p, pp. 57-58.
ZIDNABA Isaac, 2011, *La contribution des migrations internationales au développement socioéconomique des pays d'origine*. Mémoire de Master de recherche en géographie, Université de Ouagadougou, 91 pages,
ZONGO Mamadou, 2009, « La diaspora burkinabé en Côte d'Ivoire : Trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine », *Revue africaine de sociologie*,Vol 2- n°2, pp. 58-72.